



Section Sportive Rugby

Dossier de candidature

Année scolaire 20..-20..

Section Féminine

Section Masculine

Pré-Section

(1 entraînement / Semaine)

6ème

5ème

Section

(2 entraînements / Semaine)

4ème

3ème

Nom et Prénom de l'élève :

Date de Naissance : / /

Responsable de l'élève :

Adresse :

Téléphone :

Mail :



Dossier à retourner
avant le 7 mai

Joindre les bulletins scolaires

Journées de détection :

9 avril 2025

13h, Au Passage d'Agen

Volet Formation

SITUATION ACTUELLE – ANNÉE SCOLAIRE EN COURS

Etablissement :

Commune :

Département :

Classe :

Langue vivante 1 :

Langue vivante 2 :

Option :

As-tu déjà redoublé : OUI NON

Quelle classe :

Pourquoi :

➔ **Fournir impérativement les 2 derniers bulletins scolaires et une photo d'identité**

SOUHAITS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE À VENIR

Classe :

Régime* : Interne

Demi-Pensionnaire

Externe

Langue vivante 1 :

Langue vivante 2 :

NB : certaines options sont incompatibles avec les horaires de la section rugby.

PERSPECTIVES (pour les entrants en 4^{ème} – 3^{ème})

Projet d'orientation de l'élève après la 3^{ème} :

Projet professionnel :

Volet Sportif

VÉCU JOUEUR

Club :

Catégorie :

Poste(s) :

Depuis combien de temps pratiques-tu le rugby :

Taille :

Poids :

As-tu déjà participé à des sélections ? Oui Non

Si oui, avec quel comité :

Quelles sont tes ambitions, tes motivations en venant t'inscrire à la section ?

Pratiques-tu d'autres sports que le rugby ? Si oui, lesquels (combien d'heures/semaine) :

Véçu Arbitre

La section a besoin de Jeunes Arbitres / Jeunes coachs lors des tournois UNSS.

As-tu reçu une formation à l'arbitrage ? Oui Non

Es-tu intéressé-e par le rôle de « Jeune Officiel UNSS » (Jeune Arbitre) Oui Non

* Pour information Tarifs de l'année scolaire 2021/2022

Internat : 1244 € - Demi-pension 4 jours * : 354 € - Demi-pension 5 jours * : 420 €

Avis de l'entraîneur du club

Etat d'esprit :

Remarques sur le plan offensif :

Remarques sur le plan défensif :

Autres remarques :

Avis du professeur EPS

(ou des écoles pour entrants en 6^{ème})

Etat d'esprit :

Niveau vitesse de course (chrono ?) :

Niveau endurance (VMA ? Classement au cross ?...) :

Niveau sport de combat :

Niveau sport collectif (coordination ? Vision du jeu ?...) :

Autres remarques :

Avis du chef d'établissement d'origine

(niveau scolaire et comportement)

Décision de la commission scolaire

(ne pas remplir)

Accepté	En attente (sous conditions / entretien à venir)	Refusé
---------	---	--------

Section Sportive Rugby

Collège Chaumié - Agen

Le collège Joseph Chaumié a lancé en septembre 1999 une Section Sportive Rugby en partenariat avec l'Inspection Académique, le Comité Périgord Agenais, le Comité Départemental du Lot-et-Garonne, le Conseil Général, la Mairie d'Agen et le SU Agen.

Les objectifs

- ❖ Permettre à des élèves de mener de front les études et le sport, en l'occurrence le Rugby.
- ❖ Remotiver certains de ces élèves pour l'école par le biais de la section sportive.
- ❖ Faire acquérir à ces élèves des compétences techniques et tactiques en rugby, et participer à l'amélioration de leurs qualités physiques (vitesse, force, puissance et endurance ...).
- ❖ Leur faire acquérir une certaine autonomie et un esprit critique dans leur vécu de sportif par l'apport de connaissances liées à « la haute performance ».

Les inscriptions

- ❖ L'inscription de l'enfant en Section Sportive Rugby est conditionnée par un comportement correct et des résultats scolaires satisfaisants.
- ❖ Chaque famille devra déposer/envoyer un dossier de candidature au plus tard le 7 mai au secrétariat du collège.
- ❖ Le niveau rugbystique fera l'objet d'une évaluation lors d'une journée de sélection.
- ❖ Une commission scolaire présidée par M. le Principal examinera tous les dossiers afin de sélectionner les meilleurs candidats.

Les horaires

- ❖ Les élèves de la section (4^{ème} – 3^{ème}) suivront 2 entraînements par semaine grâce à un emploi du temps aménagé.
- ❖ Ceux de la pré-section (6^{ème} – 5^{ème}) bénéficieront d'1 entraînement.

Le suivi scolaire

- ❖ Chaque élève de la section signe un contrat éducatif en début d'année : un travail scolaire régulier, approfondi et des résultats en rapport avec les capacités de l'élève sont attendus.
- ❖ Le professeur responsable de la Section assurera un suivi scolaire tout au long de l'année en relation avec le professeur principal de la classe.
- ❖ Les horaires des entraînements pourront être aménagés.

Le suivi médical

- ❖ Chaque famille devra faire passer à son enfant **une visite médicale complète chez un médecin qualifié « Médecine du sport » (avec un électrocardiogramme) avant le 30 octobre.**
- ❖ Les élèves participent à des actions de prévention (dopage...) et de formation (nutrition...).
- ❖ Un suivi régulier est assuré par l'infirmière du collège.

Les obligations

- ❖ Chaque élève s'engage à participer pleinement à toutes les séances proposées.
- ❖ Chaque élève devra prendre obligatoirement l'assurance-licence (20€) de l'association sportive du collège.
- ❖ La section participe aux championnats UNSS « Excellence » à 10 ainsi qu'à la saison de Rugby à XIII. Les tournois se déroulent le mercredi.